

L'évaluation, valeurs et usages

Jacques BERNARDIN

Évaluer les élèves

Savoir où ils en sont, faire l'analyse de la nature de leurs difficultés, définir les objectifs prioritaires, apprécier les progrès et ce qui reste à parfaire, réguler la poursuite des apprentissages et ajuster la programmation de l'enseignement, attester à terme du niveau de maîtrise des contenus : l'évaluation est consubstantielle à l'enseignement. Les travaux menés à ce sujet en ont balisé les différentes fonctions, diagnostique, formative et sommative. Pendant longtemps, seule a compté cette dernière, propre au contrôle a posteriori de l'apprentissage. Entachée d'un coefficient négatif pour les élèves fragiles pourtant censés en bénéficier, sanction terminale servant à classer et à hiérarchiser, l'évaluation était alors un outil de la sélection scolaire.

L'ambition contemporaine de démocratisation insiste bien davantage sur la dimension formative, celle qui s'opère en cours d'apprentissage et sert à en réguler la conduite. Il est désormais convenu que l'élève doit y être associé : elle est alors qualifiée de **formatrice** dès lors qu'elle lui permet de clarifier les attendus et la façon de s'y situer, d'apprécier les évolutions et d'identifier les faiblesses persistantes, d'analyser ses processus d'apprentissage et, sur ces bases, d'anticiper le chemin qui lui reste à parcourir. Par expérience, l'évaluation pensée dans ces termes est attendue avec sérénité par les élèves, dès les petites classes...

Ce n'est pourtant pas ainsi que l'évaluation est mise en place aujourd'hui dès le CP. Qu'en est-il des contenus, des modalités, du traitement des données et de leur usage ? En lecture, sur le plan des contenus, la majorité des items vise la discrimination de lettres, l'attribution de valeurs sonores à diverses unités graphiques (de la lettre aux mots) au détriment d'autres dimensions ignorées

ou minorées, notamment en matière d'écriture et de compréhension de textes. Ainsi, les compétences dites de « bas niveau » — plus facilement évaluables — sont privilégiées par rapport à celles de « haut niveau » qui constituent pourtant l'horizon formatif.

Quant aux modalités de passation, standardisées sur le plan national, elles échappent à la gestion locale tant des équipes que des élèves qui y sont soumis. Accueillir ainsi les élèves dès leur entrée à l'école élémentaire, est-ce sécurisant ou anxiogène ? Aux enseignants d'en témoigner. Les neurosciences, souvent convoquées, ont pourtant montré, outre « l'importance de la motivation, du droit à l'erreur, l'impact négatif du stress »¹. En Angleterre, l'action conjointe des familles et des syndicats a conduit à l'abandon des évaluations CP, génératrices de stress et de perte de confiance pour les enfants de 5/7 ans²...

Quels résultats et quel usage ? Échappant aux enseignants, le traitement des données reste à la discrétion des autorités de tutelle qui en établissent l'étalonnage et en assurent la restitution à leur gré³. Ainsi identifiés, les élèves « à risque » peuvent être soumis à une action renforcée, dans une logique de « réponse à l'intervention » inspirée du continent américain, action pré-outillée par les guides et sites officiels. Si l'évaluation fait retour sur la pratique, elle est dans ces conditions surtout l'instrument d'un pilotage par l'aval.

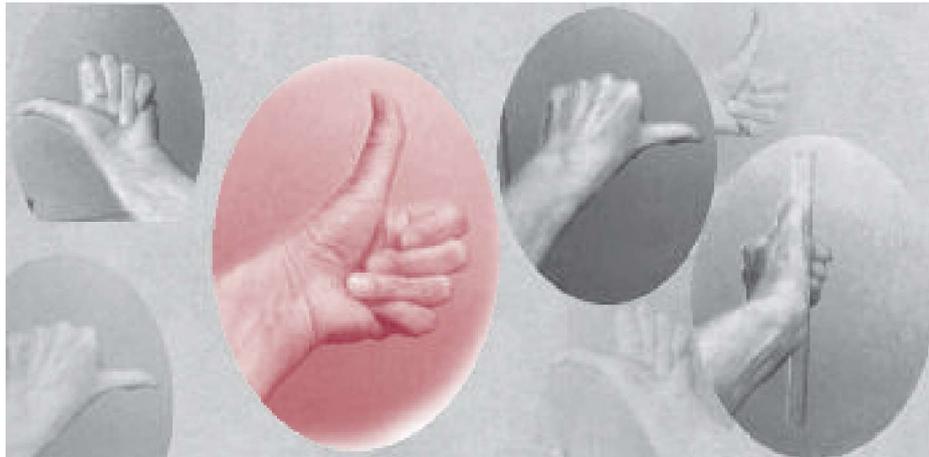
Dévaluer les enseignants

Dépossédés de l'élaboration des contenus et des visées de l'évaluation, des conditions de passation, du traitement des données et de l'élaboration pédagogique qui s'ensuit, les enseignants voient leur professionnalité déniée, leur liberté pédagogique rabotée.

1 François Taddéi, « Les neurosciences vont-elles révolutionner la pédagogie ? », *Revue des parents*, sept. 2017.

2 Mobilisation « Our children is more than a score » (Cf. site <http://www.morethanascorere.org.uk/>)

3 Roland Goigoux, « Évaluations : Faire mentir les chiffres, en pédagogie aussi », *Café pédagogique*, 14 mai 2019.



Par les résultats qu'elle affiche et les items qu'elle privilégie, cette évaluation pèse sur les contenus et le choix de méthode, promeut une certaine approche du métier : aller vers une individualisation accrue, dans une logique de remédiation pauvrement « technique », indifférente à la subjectivité des élèves, au sens, au désir et au plaisir d'apprendre. Or, une récente étude de spécialistes constate que le choix de supports pauvres, entièrement décodables, a plusieurs inconvénients, que ce soit « pour maintenir l'intérêt et la motivation des élèves à lire » ou « atteindre les objectifs de construction du vocabulaire et des connaissances des enfants ». Étude qui note d'autre part que des élèves de CM1, bons décodeurs en CP, peinent en compréhension⁴.

Au-delà de leur usage didactique, ces évaluations sont au service d'une « reprise en main » hiérarchique du système scolaire (qui va de pair avec d'autres modifications structurelles significatives)⁵, système désormais soumis aux normes et standards de l'OCDE, sous la pression d'une comparaison compétitive.

Quels effets ?

Quels que soient les pays où de telles évaluations sont utilisées pour « performer », on constate un appauvrissement des domaines et des contenus d'enseignement, une focalisation sur ce qui est évalué, plus encore là où l'évaluation des enseignants y est corrélée. C'est le fameux « *teaching for test* », amenant à davantage entraîner les élèves à réussir les tests qu'à construire de réelles compétences intellectuelles.

Sans compter d'autres effets pervers. Ainsi au Royaume-Uni, la révélation en 2018 de la triche de plus d'un millier d'enseignants, accusés « *d'assistance inappropriée à des élèves lors d'épreuves*

écrites, dans le but d'améliorer leurs résultats à cet examen, qui bénéficie d'une reconnaissance internationale »⁶. Qu'en est-il en France, des marges que certains avouent avoir accordées pour éviter l'effondrement de leurs élèves ? Et cela risque d'être bien pire si le salaire des enseignants y est attaché, comme on l'annonce. Au Canada, on constate une crise sévère du recrutement des enseignants⁷ : on commence à le voir dans l'hexagone. Mais est-ce « le prix à payer » pour améliorer les résultats ? Outre la destruction des collectifs de travail et la fraude généralisée, cela n'aboutit à aucune amélioration notable du système scolaire. Selon un rapport pour le Congrès américain, on dispose de « *peu de preuves évidentes de l'augmentation de la performance* »⁸. Plus encore, une telle politique sous les règles du New Public Management a renforcé les inégalités.

Une société sous contrôle ?

L'éducation n'est jamais neutre, elle vise — au-delà des contenus, des méthodes et des habitudes de travail induites mais à travers eux (comme les textes de référence y invitent) — à former la personne et le citoyen.

Être surveillé, évalué, contrôlé dès le plus jeune âge puis tout au long du cursus scolaire, c'est le meilleur des panoptiques. Sous couvert d'une « efficacité » dont on n'interroge pas les critères, chacun est invité à se soumettre à des normes extérieures, posées comme indiscutables et à caractère universel. Inscrit de façon précoce et durable dans une logique compétitive et concurrentielle, chacun est ainsi rendu comptable de son destin, sous la loi d'airain justifiant sa « juste place »... Si elle veut perdurer, une société profondément inégalitaire n'a-t-elle pas besoin d'une intériorisation et d'une conformation de ses administrés à ses règles ? ◆

4 Anne Castles, Kathleen Rastle, Kate Nation, "Ending the Reading Wars: Reading Acquisition From Novice to Expert" *Sage Journals*, APS (Association for Psychological Science), 11 juin 2018, <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/1529100618772271> (cité par R. Goigoux).

5 Mise à l'écart du CNECSCO au profit du CEE ; remplacement des ESPÉ par les INSPÉ ; de l'IESENESR par l'IH2EF...

6 Léa Polverini, « Plus d'un millier de profs surpris en train d'aider leurs élèves lors d'examens au Royaume-Uni », *Slate.fr*, 12 février 2018. Cf. pp 9-10 de ce n°.

7 Alain Chaptal, Thomas Lamarche et Romuald Normand, *Payer les profs au mérite ?* Paris, Syllepse, 2007.

8 Évelyne Bechtold-Rognon, *Pourquoi joindre l'inutile au désagréable ? En finir avec le nouveau management public*, Les Éditions de l'Atelier/ Les Éditions Ouvrières, 2018, p. 70.